

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-deux, le 14 avril à 18h10, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

**Étaient présents :** Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Thomas BIETRY, Martine BENJAMAA, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Jean LOCATELLI, Emmanuelle PALMA GERARD, Robert NATALE, Lionel ROY, Françoise THOMAS, Dominique TRELA, Pierre VALLAT et Bernard VIATTE **membres titulaires** Bernadette BAUMGARTNER, Bernard PATTAROZZI et Emmanuelle PY **membres suppléants**.

**Étaient excusés :** Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN-SONTOT, Chantal BEQUILLARD, Anne-Catherine BOBILLIER, Daniel BOUR, Philippe CHEVALIER, Catherine CLAYEUX, Catherine CREPIN, Patrice DUMORTIER, Imann EL MOUSSAFER, Gérard FESSELET, Vincent FREARD, Christian GAILLARD, Sophie GUYON, Hamid HAMLIL, Michel HOUDELAT, Sandrine LARCHER, Thierry MARCJAN, Anaïs MONNIER, Claude MONNIER Nicolas PETERLINI, Gilles PERRIN, Fabrice PETITJEAN, Florence PFHURTER, Sophie PHILIPPE, Annick PRENAT, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Virginie REY, et Jean Michel TALON

**Avaient donné pouvoir :** Daniel BOUR à Lionel ROY, Gérard FESSELET à Bernadette BAUMGARTNER, Thierry MARCJAN à Christian RAYOT, Claude MONNIER à Emmanuelle PY, Florence PFHURTER à Jean-Louis HOTTLET, Sophie PHILIPPE à Daniel FRERY, Frédéric ROUSSE à Françoise THOMAS, et Jean-Michel TALON à Christian RAYOT.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 1 <sup>er</sup> avril 2022	Le 1 <sup>er</sup> avril 2022	En exercice	50
		Présents	23
		Votants	29

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres présents, Bernadette BAUMGARTNER est désignée.

### **2022-03-03D – Budget Général – Budget primitif 2022**

*Rapporteur : Daniel FRERY*

*Vu le débat d'orientation budgétaire visé par le Conseil Communautaire du 3 mars 2022 ;*

*Vu les restes à réaliser et les différents résultats ;*

Le Budget Primitif est voté par nature et par chapitre selon la réglementation de la M14 pour un Établissement Public de Coopération Intercommunale comprenant des communes de plus de 3500 habitants.

Pour mémoire, les éléments importants pris en compte pour l'élaboration du budget primitif 2022 et présentés lors du débat d'orientation budgétaire sont les suivants :

A la section de fonctionnement, en dépenses :

Vu le coût de fonctionnement (télécommunication, énergie, contrats de maintenance, assurances...), les contrats de prestations de service, les loyers des services techniques et service PM, les divers supports de communication (publications, catalogues et imprimés : Echo du Sud, brochures tourisme), **une somme de 913 750 € est à inscrire au chapitre 011.**

Vu le personnel affecté aux missions du service général (comptabilité, développement économique, communication, tourisme et direction) ainsi qu'aux missions de police intercommunale et droit des sols, de l'école de musique intercommunale, la mutualisation des charges de l'accueil du pôle de Grandvillars pris en charge par le budget général ainsi que les salaires des budgets eau, assainissement, OM, GEMAPI, Centre aquatique et refacturés aux services annexes, **une somme de 4 237 000 € est à inscrire au chapitre 012.**

Vu notamment l'attribution de compensation versée aux communes, **une somme de 3 834 343 € est à inscrire au chapitre 014.**

Vu les dotations aux amortissements prévues, **une somme de 766 000 € est à inscrire au chapitre 042.**

**Une somme de 2 023 018 € est à inscrire au chapitre 65** (comprenant notamment service incendie, subventions de fonctionnement aux associations, indemnités élus, contributions SCOT, Pôle Métropolitain, fonds de concours de fonctionnement aux communes ...).

Vu les charges financières correspondant aux intérêts d'emprunts, **une somme de 177 000 € est à inscrire au chapitre 66.**

Vu les subventions exceptionnelles à verser aux budgets annexes pour équilibre, **une somme de 1 662 800 € est à inscrire au chapitre 67.**

A la section de fonctionnement, en recettes :

**Une somme de 10 000 € est à inscrire au chapitre 013** (remboursement du supplément familial)

Vu l'amortissement des subventions, **une somme de 63 000 € est à inscrire au chapitre 042.**

Vu le montant du reversement des Budgets annexes pour le remboursement des salaires pris en charge par le budget général, ainsi que le remboursement des frais de fonctionnement mutualisés du site de Grandvillars, vu la participation des communes pour le service de police intercommunale, **une somme de 3 242 100 € est à inscrire au chapitre 70.**

- Vu les impôts et taxes, **une somme de 6 999 631 € est à inscrire au chapitre 73.**
- Vu les dotations versées de l'État estimées pour 2022, **une somme de 2 790 604 € est à inscrire au chapitre 74.**
- Une somme de 91 000 € est à inscrire au chapitre 75 (encaissement Aires d'accueil/ subventions CAF aires d'accueil/ remboursement part agent titres restaurant).**
- Une somme de 97 000 € est à inscrire au chapitre 77 (subventions école musique, aide poste PVD, ...).**

A la section d'investissement, en dépenses :

- Vu les restes à réaliser 2021 (3 265 251.07 € intégrés aux prévisions budgétaires).
- Une somme de 63 000 € est à inscrire au chapitre 040 (amortissement des subventions).**
- Vu les capitaux à rembourser des emprunts, **une somme de 616 000 € est à inscrire au chapitre 16.**
- Vu l'opération de suivi animation pour l'OPAH et les renouvellements et achats de logiciels, frais d'étude, **la somme de 98 878 € est à inscrire au chapitre 20.**
- Vu notamment l'aide à l'immobilier d'entreprise, vu les subventions d'investissement à destination des médecins et personnes de droit privé dans le cadre de l'OPAH, **la somme de 987 423.24 € est à inscrire au chapitre 204.**
- Vu notamment l'acquisition du camping de Joncherey, de la boutique à l'essai, l'acquisition de mobilier pour les nouveaux locaux de la police intercommunale et de l'école de musique, les travaux de la maison du terroir, le renouvellement de matériel informatique et l'achat de nouveaux instruments, **la somme de 1 341 331.70 € est à inscrire au chapitre 21.**
- Vu notamment le projet de réhabilitation des Fonteneilles et du bâtiment en briques, **une somme de 2 312 684.13 € est à inscrire au chapitre 23.**
- Vu les avances aux concessions Forges et les avances pour l'équilibre des budgets annexes, **la somme de 333 800 € est à inscrire au chapitre 27.**

A la section d'investissement, en recettes :

- Vu les restes à réaliser 2021 (490 334.45 € intégrés aux prévisions budgétaires).
- Vu notamment la vente de terrains sur le Technoparc (BOTEC), **la somme de 438 000 € est à inscrire au chapitre 024.**
- Vu la dotation aux amortissements, **une somme de 766 000 € est à inscrire au chapitre 040.**

Une somme de 3 215 747.64 € est à inscrire au chapitre 10 (1068 de 2 820 747.64 et 395 000 de FCTVA)

Une somme de 1 635 834.45 € est à inscrire au chapitre 13 (subventions d'investissement).

Une somme de 220 771.48 € est à inscrire au chapitre 27 (remboursement avances budgets annexes Zac).

Ainsi, le budget 2022:

	Recettes	Dépenses	Solde
Fonctionnement	14 621 952.60 €	13 613 911.00 €	1 008 041.60 €
Investissement	7 163 117.07 €	7 163 117.07 €	0 €
Résultat général de l'exercice			1 008 041.60 €

### Les grandes lignes du BP 2022

**En fonctionnement : 13 613 911.00 € en dépenses et 14 621 952.60 € en recettes**

**Les principaux postes de dépenses sont :**

Chap 011	Charges à caractère général	913 750.00
Chap 012	Charges de personnel	4 237 000.00
Chap 014	Atténuation de produits	3 834 343.00
<i>Dont notamment</i>	Compensations versées aux communes	3 704 343.00
Chap 042	Amortissement	766 000.00
Chap 65	Autres charges de gestion courante	2 023 018.00
<i>Dont notamment</i>	SDIS	1 211 218.00
	Fonds de concours de solidarité	334 000.00
Chap 67	Charges exceptionnelles	1 662 800.00
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>		<b>13 613 911.00</b>

**Les principaux postes de recettes sont :**

Chap 002	Résultat reporté (2021)	1 328 617.60
Chap 042	Amortissement de subventions	63 000.00
Chap 70	Produits des services...	3 242 100.00
<i>Dont notamment</i>	Reversement des budgets annexes (part salaires)	2 812 800.00
	Participation communes service PM	118 600.00
	Reversement des budgets annexes fonctionnement mutualisé	250 000.00
Chap 73	Impôts et taxes	6 999 631.00
Chap 74	Dotations, subventions, participations	2 790 604.00
Chap 75	Autres produits de gestion courante	91 000.00
Chap 77	Produits exceptionnels	97 000.00
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>		<b>14 621 952.60</b>

**En investissement : 7 163 117.07 € en dépenses et en recettes**

**Les principaux postes de dépenses sont :**

Chap 040	Amortissement de subventions	63 000.00
Chap 16	Emprunts	616 000.00
Chap 204	Subventions d'équipements	987 423.24
Chap 21	Immobilisations corporelles	1 341 331.70
Chap 23	Immobilisations en cours	2 312 684.13
Chap 26	Participations et créances	1 397 000.00
Chap 27	Autres immobilisations	333 800.00
<b>Dont Restes à réaliser 2021 dépenses pour info</b>		<b>3 265 251.07</b>

**Total des dépenses d'investissement**

7 163 117.07

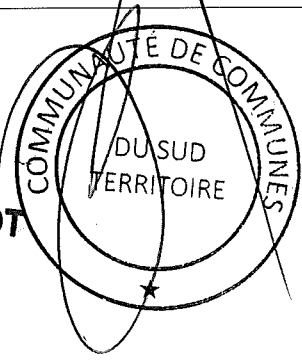
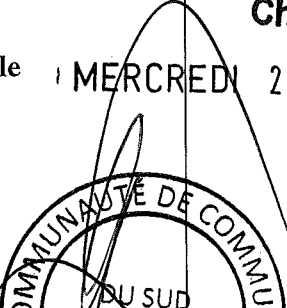
Les principaux postes de recettes sont :

Chap 001	Résultat reporté (2021)	886 763.50
Chap 024	Produits de cession	438 000.00
Chap 13	Subventions	1 635 834.45
Chap 040	Amortissement	766 000.00
Chap 10	Dotations et fonds divers dont 1068	3 215 747.64
<b>Dont Restes à réaliser 2021 recettes pour info</b>		<b>490 334.45</b>
<b>Total des recettes d'investissement</b>		<b>7 163 117.07</b>

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'adopter le budget primitif du budget général pour l'exercice 2022 tel que présenté.

Annexe : Vue préparatoire.

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p>	<p>Le Président,</p>
<p>Et publication ou notification le</p>	<p><b>Le Président Christian RAYOT</b></p>
<p>MERCREDI 27 AVR. 2022</p> <p>Le Président,</p> <p><b>Le Président Christian RAYOT</b></p>	 

## Préparation budget primitif - Présentation par compte

600 - Communauté de Communes du Sud Territoire / 60000 - Budget Général (60000) / 2022

	Exercice précédent			Exercice courant			Notes / Observations	
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)		Total budget primitif (1)+(2)
<b>Fonctionnement-Dépense</b>								
<b>Total</b>	32 000,00	32 000,00	38 656,04	120,80				
	32 000,00	32 000,00	38 656,04	120,80				
<b>011 Charges à caractère général</b>								
60226 Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00				
6041 Achats d'études (autres que terrains à aménager)	8 500,00	8 500,00	7 490,82	88,13		8 000,00	8 000,00	94,12
6042 Achats prestations de services (autres que terrains à aménager)	0,00	0,00	0,00	0,00				
60611 Eau et assainissement	5 000,00	5 000,00	7 838,38	156,77		8 000,00	8 000,00	160,00
60612 Énergie - Électricité	28 000,00	28 000,00	26 565,83	94,88		35 000,00	35 000,00	125,00
60621 Combustibles	0,00	0,00	6 373,01	0,00		10 000,00	10 000,00	
60622 Carburants	30 000,00	30 000,00	38 465,24	128,22		50 000,00	50 000,00	166,67
60623 Alimentation	2 000,00	2 000,00	1 132,36	56,62		2 000,00	2 000,00	100,00
60624 Produits de traitement	100,00	100,00	131,83	131,83		500,00	500,00	500,00
60628 Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	205,18	0,00				
60631 Fournitures d'entretien	10 000,00	10 000,00	5 322,55	53,23		5 600,00	5 600,00	56,00
60632 Fournitures de petit équipement	13 200,00	13 200,00	10 291,26	77,96		13 200,00	13 200,00	100,00
60633 Fournitures de voirie	1 000,00	1 000,00	1 562,40	156,24		1 600,00	1 600,00	160,00
60636 Vêtements de travail	8 400,00	8 400,00	8 296,10	98,76		6 000,00	6 000,00	71,43
6064 Fournitures administratives	11 770,00	11 770,00	24 337,76	206,78		27 000,00	27 000,00	229,40
6067 Fournitures scolaires	0,00	0,00	172,55	0,00		500,00	500,00	
608 Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00				
611 Contrats de prestations de services	36 800,00	36 800,00	42 478,51	115,43		48 500,00	48 500,00	131,79
6132 Locations immobilières	95 500,00	95 500,00	96 082,80	100,61		97 800,00	97 800,00	102,41

Envoyé en préfecture le 27/04/2022  
 Reçu en préfecture le 27/04/2022  
 Affiché le   
 ID : 090-249000241-20220414-2022\_03\_03D-BF

## Préparation budget primitif - Présentation par compte

600 - Communauté de Communes du Sud Territoire / 60000 - Budget Général (60000) / 2022

	Exercice précédent			Exercice courant			Notes / Observations	
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Proportions nouv. crédits (2)		Total budget primitif (1)+(2)
<b>Fonctionnement-Dépense</b>								
6135 Locations mobilières	6 530,00	6 530,00	43 301,87	663,12		53 000,00	53 000,00	811,64
614 Charges locatives et de copropriété	13 600,00	13 600,00	6 588,25	48,44		23 800,00	23 800,00	175,00
6152 Entretien et réparations sur biens immobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00				
615221 Entretien et réparations bâtiments publics	5 000,00	5 000,00	9 444,60	188,89		3 000,00	3 000,00	60,00
615228 Entretien et réparations autres bâtiments	0,00	0,00	785,12	0,00		2 000,00	2 000,00	
615231 Entretien et réparations voiries	40 000,00	60 000,00	84 375,76	140,63		66 000,00	66 000,00	110,00
61551 Matériel roulant	34 000,00	34 000,00	4 921,69	14,48		5 500,00	5 500,00	16,18
61558 Autres biens mobiliers	4 500,00	4 500,00	3 207,51	71,28		3 300,00	3 300,00	73,33
6156 Maintenance	66 070,00	66 070,00	41 884,70	63,39		44 800,00	44 800,00	67,81
6161 Assurance multirisques	76 000,00	76 000,00	38 715,15	50,94		40 000,00	40 000,00	52,63
6162 Assurance obligatoire dommage - construction	0,00	0,00	0,00	0,00				
617 Etudes et recherches	1 000,00	1 000,00	444,24	44,42		1 000,00	1 000,00	100,00
6182 Documentation générale et technique	1 550,00	1 550,00	7 503,93	484,12		2 000,00	2 000,00	129,03
6184 Versements à des organismes de formation	23 300,00	23 300,00	18 673,50	80,14		36 800,00	36 800,00	157,94
6188 Autres frais divers	150 000,00	150 000,00	141 629,41	94,42		156 700,00	156 700,00	104,47
6226 Honoraires	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00				
623 Publicité, publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00		300,00	300,00	
6231 Annonces et insertions	3 000,00	3 000,00	1 668,00	55,60		2 000,00	2 000,00	66,67
6232 Fêtes et cérémonies	4 000,00	4 000,00	1 328,79	33,22		1 500,00	1 500,00	37,50

Envoyé en préfecture le 27/04/2022

Reçu en préfecture le 27/04/2022

Affiché le

ID : 090-249000241-20220414-2022\_03\_03D-BF

Reger  
Levraut